



# Vivre à Plappeville

Juin 2019



Revue municipale #94



# Spérog Littéraire

Jacques Brel

Textes et Chansons

Sam. 14  
Septembre

Mairie de Plappeville  
14 rue Paul Ferry

18 H

Tarif unique : 10 €

Réservation : 03.87.30.40.75

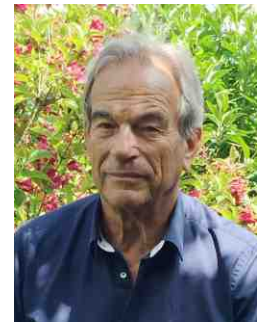
Un verre offert



# Sommaire

Le mot du maire	3
<b>Informations municipales</b>	<b>4</b>
Délibérations	4
Finances	6
Circulation et sécurité	8
Travaux	9
Périscolaire	10
Urbanisme	10
Environnement	11
Conseil Municipal des Jeunes	11
Vie sociale	12
Vie scolaire et périscolaire	13
<b>Etat civil</b>	<b>13</b>
<b>Informations intercommunales</b>	<b>15</b>
Metz Métropole	15
<b>Ça s'est passé au village</b>	<b>16</b>
La police au centre Alpha	16
Héliportage	16
Consécration de l'autel	17
Trail du Saint-Quentin	17
<b>Informations scolaires</b>	<b>18</b>
Ecole élémentaire	18
Ecole maternelle	20
<b>Informations associatives</b>	<b>21</b>
FC Lorry Plappeville	21
Souvenir Français	22
Foyer des Anciens	23
Ordre des Vignerons	24
Familles Rurales de Plappeville	25
Association Plappeville Loisirs	26
Les Amis du Vieux Plappeville	28
Union Nationale des Combattants	29
<b>Informations pratiques</b>	<b>30</b>
Pour cet été	30
À votre service	31
<b>Agenda</b>	<b>32</b>

Chères Plappevilloises, chers Plappevillois,



Les vacances sont là ! C'est le moment de faire un petit retour sur l'année scolaire écoulée dont le bilan, si l'on en juge à l'accueil des enfants, y compris des tout-petits, est plutôt flatteur. Le nombre d'inscriptions au périscolaire, au restaurant scolaire et à l'Espace Petite Enfance atteste incontestablement du succès de ces services. Ainsi, au périscolaire, ce sont en moyenne 80 enfants qui ont participé tous les jours aux activités mises en place avant et après la classe, les ateliers du soir suscitant un réel engouement. Le restaurant scolaire, quant à lui, a connu des records d'affluence. 85 à 90 repas ont été servis quotidiennement. Avec un très bon taux d'occupation de plus de 70 %, Gribouille a accueilli 31 tout-petits et a permis d'apporter à leur famille une solution de garde. Ces quelques chiffres prouvent, s'il en était besoin, l'utilité de ces services et le bien-fondé du choix de les avoir mis en place.

Les élections européennes, qui ont enregistré, à Plappeville, le bon score de participation de 57 %, ont mis en exergue l'intérêt que suscitent l'écologie et la protection de l'environnement. En renonçant complètement à l'utilisation de produits phytosanitaires contenant du glyphosate, la commune s'inscrit dans cette démarche. Mais ceci entraîne une charge de travail supplémentaire importante pour nos agents. En effet, l'élimination manuelle des mauvaises herbes, en particulier dans nos rues, est très chronophage et nécessite un renouvellement très fréquent. La propreté du village et le respect de l'environnement ne sont pas que l'affaire des employés communaux. Ils sont l'affaire de tous. Alors, si, comme je le pense, vous y êtes sensibles, je vous invite à entretenir le trottoir et le caniveau au droit de vos propriétés. Je suis sûr que vous en éprouverez une certaine satisfaction.

Pour nos élèves, lycéens et étudiants, l'heure est venue d'oublier un peu les livres et de se divertir. Quels que soient leurs résultats de fin d'année, je leur souhaite de profiter pleinement de ces deux mois de détente pour être en pleine forme à la rentrée. Quant à ceux qui, pour des raisons familiales ou professionnelles, vont quitter notre commune, non sans regrets pour beaucoup, je leur souhaite « bon vent », avec l'espoir qu'ils emportent avec eux un excellent souvenir de leur passage à Plappeville.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous le 14 septembre pour « l'Apéro Littéraire » qui sera dédié à Jacques Brel.

*Bien cordialement*

*Daniel De Faux*



## Délibérations

# Conseil municipal du 26 mars 2019

### LE TAUX DES TAXES NE CHANGE PAS

À l'unanimité, les élus, sur proposition de la commission des finances, ont décidé de ne pas augmenter le taux des taxes communales, les maintenant ainsi au même niveau depuis 2017, à savoir :

TH (Taxe d'Habitation) : 13,80% ; TFB (Taxe sur le Foncier Bâti) : 10,34% ; TFNB (Taxe sur le Foncier Non Bâti) : 43,02%

En tenant compte de l'augmentation des bases appliquée par l'Etat, les assiettes des taxes notifiées à la commune par les services fiscaux s'élèvera à 3 933 000 € pour la TH, 2 341 000 € pour la TFB et à 15 600 € pour la TFNB.

### LES AUTRES DÉCISIONS

- À l'unanimité :
- Adoption du Budget Primitif 2019 qui s'équilibre en fonctionnement à 2 019 391,96 € et en investissement à 670 002 €
- Autorisation donnée au maire de signer une convention d'adhésion au service de paiement en ligne
- Organisation d'un centre aéré du 8 au 19 juillet 2019 ; le prix par participant est fixé à 110 € la semaine



- Renouvellement de l'adhésion à la fédération départementale des maires et des présidents des EPCI de la Moselle pour un montant de 100 €

- Cession d'une bande de terrain à l'arrière du terrain de tennis au prix de 250 € l'are
- Attribution de subventions aux associations pour un montant total de 9 130 €
- Suppression d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet, le titulaire du poste ayant changé de grade
- Instauration du permis de démolir dans les zones urbaines UA, UB, UC et UD du PLU.

# Conseil municipal du 25 avril 2019

### CONVENTION ENTRE METZ MÉTROPOLE ET LA COMMUNE

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018, la dématérialisation des marchés publics supérieurs à 25 000 € est obligatoire. Pour publier leurs marchés, les communes doivent être équipées d'une plateforme de dématérialisation. Dans le cadre de la mutualisation des services, Metz Métropole propose de mettre sa plateforme à disposition des communes membres et de les accompagner pour la rédaction des cahiers des charges et le suivi des procédures administratives.

À l'unanimité, les élus ont décidé d'autoriser le maire à signer cette convention de prestation de services avec Metz Métropole.

### LES AUTRES DÉCISIONS

- À l'unanimité :
- Dépôt aux Archives Départementales des archives de la commune triées en 2018 et répertoriées le 23 août 2018
- Remboursement des frais occasionnés à deux





agents lors d'une session de formation pour un montant total de 255,78 €

- Remboursement d'une somme de 17,06 € pour des frais d'affranchissement du courrier engagés par un agent suite à une panne de la machine à affranchir

• Par 13 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions :

- Transfert de propriété des voiries communales à Metz Métropole

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, Metz Métropole exerce les compétences en matière de voiries et espaces publics. Le Code Général des Collectivités Territoriales fait obligation aux communes de transférer la pleine propriété de ces biens dans le patrimoine de la Métropole dont les ouvrages et les équipements restent de gestion communale.



## Conseil municipal du 28 mai 2019

### ATTRIBUTION DU FONDS DE CONCOURS DE METZ MÉTROPOLE

Par délibération en date du 29 janvier 2019, la commune de Plappeville a sollicité de Metz Métropole l'attribution d'un fonds de concours pour le financement des travaux de requalification

du bâtiment technique de la salle polyvalente dont le coût prévisionnel est estimé à 405 936 €.

En sa séance du 18 mars 2019, le conseil métropolitain a voté l'octroi d'un fonds de concours de 63 004 € pour ce projet.

À l'unanimité le conseil municipal a décidé d'accepter le versement de cette somme et autorisé le maire à signer la convention en conséquence.

### LES AUTRES DÉCISIONS

• À l'unanimité :

- Attribution d'une subvention de 500 € à l'association Les Naturalistes du Mont Saint-Quentin

- Fixation de la cotisation pour participation aux Animations Estivales à 12 € pour le 1<sup>er</sup> enfant et 10 € pour les enfants suivants

- Autorisation donnée au maire de signer une convention avec les communes de Lessy, Lorry-lès-Metz et Scy-Chazelles pour l'organisation du festival Musiques sur les Côtes et fixation à 8 € du prix d'entrée aux concerts (20 € pour le « pass » 4 concerts)

• Par 18 voix pour et une abstention :

- Adhésion au GEVA (Groupement des Employeurs de la Vie Associative) pour une cotisation de 40 € (Le GEVA supplée la commune pour le paiement des charges et salaires des animateurs hors fonction publique intervenant lors des animations estivales).



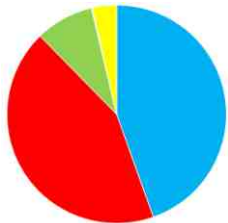


## Finances

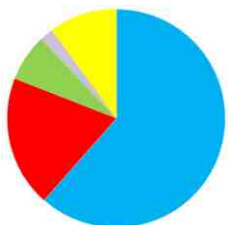
# Budget primitif 2019

### LE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement correspondent aux moyens mis à la disposition des services municipaux pour faire fonctionner les différents services de la commune (administratifs, généraux et techniques), les équipements municipaux (affaires scolaires, périscolaire, cantine...)



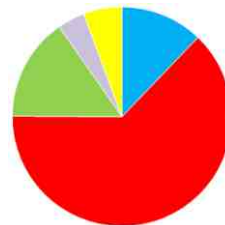
	Montant (€)	% / Dep. Réelles Fonct.
Charges à caractère général	636 600 €	44,58 %
Charges de personnel	616 100 €	43,14 %
Autres charges de gestion courante	122 500 €	8,58 %
Charges financières	2 200 €	0,15 %
Autres dépenses	50 669 €	3,55 %
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>1 428 069 €</b>	<b>100 %</b>
Versement en investissement	553 321 €	
<b>Dépenses totales de fonctionnement</b>	<b>1 981 390 €</b>	



	Montant (€)	% / Rec. Réelles Fonct.
Impôts et taxes	915 600 €	61,55 %
Dotations, subventions reçues	287 900 €	19,36 %
Ventes produits - prestations	103 950 €	6,99 %
Autres produits de gestion courante	30 100 €	2,02 %
Produits financiers & exceptionnels	150 000 €	10,08 %
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>1 487 550 €</b>	<b>100 %</b>
Excédents antérieurs	493 840 €	
<b>Recettes totales de fonctionnement</b>	<b>1 981 390 €</b>	

### L'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement correspondent à l'acquisition de biens durables (bâtiments, équipements, outillage, matériels de bureau et informatique, équipements sportifs, culturels et divers...), ainsi qu'aux travaux (voirie, éclairage public...), qui vont faciliter et améliorer la vie des habitants.



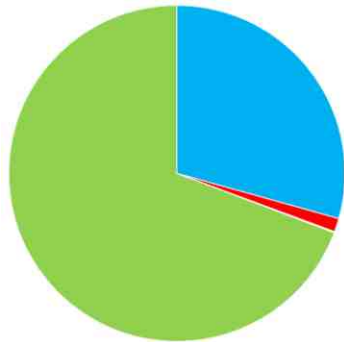
	Montant (€)	% / Dep. Totales Invest.
Immobilisations incorporelles (logiciels informatiques, site internet)	81 500 €	12,17 %
Immobilisations corporelles (Gros entretien bâtiments, matériel et outillage, matériel et mobilier + Dép.imprev.)	421 500 €	62,91 %
Immobilisations en cours (Etude travaux réaménagement Salle Polyvalente + Restes à réaliser)	102 000 €	15,22 %
Remboursement dette en capital	27 000 €	4,03 %
Opérations comptables	38 002 €	5,67 %
Résultats reportés	0 €	0,00 %
<b>Dépenses totales d'investissement</b>	<b>670 002 €</b>	<b>100 %</b>

### Dépenses totales d'investissement

	Montant (€)	% / Rec. Totales Invest.
Appports dotations et réserves (FCTVA, Taxe Aménagt, Excédents fonct. capitalisés)	25 000 €	3,73 %
Subventions d'investissement (Subventions + Restes à réaliser)	0 €	0,00 %
Produits Cessions d'immobilisations	0 €	0,00 %
Opérations comptables	38 002 €	5,67 %
Résultats reportés	53 679 €	8,01 %
Versement du fonctionnement	553 321 €	82,59 %
<b>Recettes totales d'investissement</b>	<b>670 002 €</b>	<b>100 %</b>



## LES GRANDES MASSES DU BUDGET 2019



Dépenses d'investissement	605 000 €	29,34 %
Remboursement Capital de la dette	27 000 €	1,31 %
Règlement Intérêts de la dette	2 200 €	0,11 %
Dépenses de fonctionnement	1 428 069 €	69,25 %

## Données synthétiques sur la situation financière de la commune (source DGFIP)

Moyenne des communes de 2 000 à 3 500 habitants

	Moyenne nationale 2018	Moyenne Dépt <sup>al</sup> 2018	Commune Plappeville 2018
Dépenses réelles de fonctionnement / habitant (*) :	710 €	597 €	591 €
Produits des impositions directes / habitant :	558 €	438 €	417 €
Recettes réelles de fonctionnement / habitant (*) :	881 €	722 €	681 €
Dépenses d'équipement brut / habitant (*) :	323 €	318 €	79 €
Dotations globales de fonctionnement / habitant (*) :	206 €	185 €	148 €
Dépenses de personnel / Dép. réelles fonct. :	50,56 %	46,40 %	44,16 %

\* Population légale totale 2018 : 2 105 habitants

## Baisse des dotations de l'Etat (D.G.F.)

Le budget des communes est abondé, en partie, par la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'Etat.

Entre 2012 et 2019, la DGF perçue par la commune est passée de 310 780 € à 163 640 €, enregistrant ainsi une baisse de 147 140 €, soit 47,35 %.

## LES TAXES 2019

La notification des assiettes fournie par les services fiscaux permet de constater une variation de + 2,26 % sur la taxe d'habitation, de + 2,25 % sur la taxe sur les propriétés bâties et de + 1,73 % sur la taxe sur les propriétés non bâties.

À taux constants, ces modifications entraîneront un produit supplémentaire en 2019 évalué à 18 130 € soit une augmentation de 8,70 € par habitant.

L'Etat ayant revalorisé de manière assez conséquente les bases locatives des taxes locales et malgré une baisse des dotations de fonctionnement versées par l'Etat en raison d'une diminution du nombre d'habitants, il a été décidé, en l'absence de gros investissements en 2019, de ne pas modifier le taux des trois taxes. Ceux-ci restent identiques à ceux votés en 2017 et 2018, soit 13,80 % pour la taxe d'habitation, 10,34 % pour le foncier bâti et 43,02 % pour le foncier non bâti.

Cette décision n'entraîne pas de produit supplémentaire pour la commune en dehors de celui prévu par la loi de finances relative à l'augmentation des bases des valeurs locatives.

Commune de Plappeville	Produit fiscal de la commune	Augmentat des bases loi finance	Augmentat décision Cons. Mun.	Produit fiscal de la commune
	2018	2019		
Taxe d'habitation	530 742 €	12 012 €	0 €	542 754 €
Taxe s/Foncier Bâti	267 075 €	6 004 €	0 €	273 079 €
Taxe s/Fonc.non Bâti	6 597 €	114 €	0 €	6 711 €
TOTAUX :	804 414 €	18 130 €	0 €	822 544 €
Augmentation moy / habitant :		8,70 €	0 €	8,70 €

Information sur les taux de taxe d'habitation et taxes foncières

TAXES	Taux moyen communal 2018		Taux Commune de Plappeville	
	National	Départ <sup>al</sup>	2018	2019 (+0%)
Taxe d'habitation	24,54 %	23,32 %	13,80 %	inchangé
Taxe s/Foncier Bâti	21,19 %	16,41 %	10,34 %	inchangé
Taxe s/Fonc.non Bâti	49,67 %	53,71 %	43,02 %	inchangé



Circulation et sécurité

## Un nouveau cinémomètre pour la police municipale

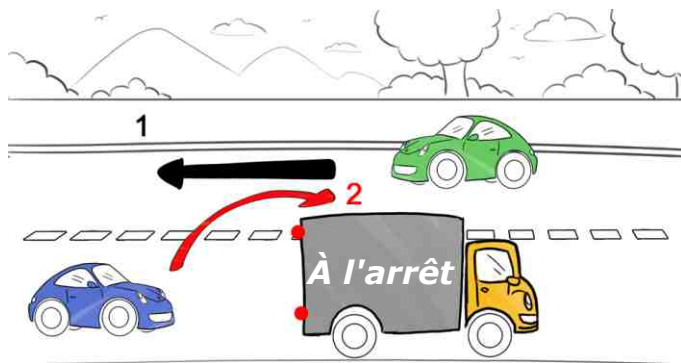


Finies les contraintes de lieux et l'installation laborieuse du trépied pour poser le radar de contrôle de vitesse ! Les 12 communes adhérant au dispositif de police municipale intercommunal ont, en effet, décidé de doter les agents d'un cinémomètre dernière génération que l'équipe est venue présenter à la mairie.

Il est donc bon de rappeler que la vitesse, sauf dans les zones 30 km/h, est limitée à 50 km/h dans le village.

### RAPPEL DE PRIORITÉ

Un second petit rappel n'est pas inutile : lorsqu'un obstacle est situé sur l'un des côtés de la chaussée, rendant le croisement de deux véhicules impossible, il appartient à l'automobiliste circulant sur le côté où se trouve l'obstacle de s'arrêter et de céder le passage au véhicule arrivant en sens inverse !!!



Ce numéro de « Vivre à Plappeville » a été tiré à 1000 exemplaires

Directeur de publication : Daniel Defaux

Comité de rédaction : Christian Royer, Jérôme Gaire, Cathie Pont, Joëlle Bauchez

Ont également contribué : François Hurson, Isabelle Stutzmann, Pierre Blandin, Jean-Marc Lallemand, Joëlle Royer (correspondante locale RL), les écoles, les associations, le club photo

Composition et mise en page : Cathie Pont & Jérôme Gaire

Imprimerie : REPROGRAPHIC

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement





## Travaux

# Des travaux dans les écoles et à la mairie

### À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Lors des dernières bourrasques et chutes de neige une partie de la toiture du préau s'était effondrée. Pendant les dernières vacances, l'entreprise Grau Alu a remplacé l'ensemble des plaques en polycarbonate pour un montant de 4 825 € TTC. Le mur du préau a été repeint par un employé communal.



### À LA MAIRIE

En mairie, l'espace accueil du public ainsi que trois bureaux du 1<sup>er</sup> étage ont subi une cure de jouvence. C'est l'entreprise Bati'Jo qui a procédé au relookage des murs. Coût de l'ensemble des travaux 6 000 € TTC.

### À L'ÉCOLE MATERNELLE

Suite au contrôle annuel de l'installation électrique par la société Dekra, tous les blocs de sécurité ont dû être remplacés. Ces travaux d'un montant de 5 400 € TTC ont été réalisés par l'entreprise Elec Sécur.





## Périscolaire

# Drôles d'animaux dans les jardins

Pour le dernier cycle des ateliers, les enfants du périscolaire ont confectionné de drôles de petits animaux, ainsi que quelques engins, qui agrémentent les parterres fleuris autour de la mairie ... Saurez-vous les retrouver tous ?



## Urbanisme

### Permis de construire

### Déclarations préalables

3, rue Derrière l'Hâte Réfection toiture et fenêtres de toit  
 71, rue du Général de Gaulle Remplacement de fenêtres  
 12, rue des Mirabelles Ravalement de façade  
 12, rue des Mirabelles Surélévation d'un mur de clôture, pose d'un portail et portillon  
 10, rue des Fortes Terres Création d'une fenêtre de toit  
 1, rue de la Clette Réfection d'une extension sous balcon  
 8, rue Jean Bauchez Réfection de toiture  
 4, rue de la Momène Remplacement de fenêtres  
 2, place Louis Vianson Ponté Ravalement de façade, remplacement fenêtres et porte d'entrée  
 26, rue Saint Vincent Création d'une fenêtre de toit, remplacement de menuiseries extérieures  
 7, rue du Chemin Vert Isolation extérieure, remplacement menuiseries extérieures, remplacement clôture existante

23, rue de Tignomont Extension d'une maison d'habitation  
 29, rue du Général de Gaulle Ravalement de façade et remplacement de menuiseries extérieures  
 4, rue de l'Eglise Réalisation d'une serre de jardin  
 36, rue de la Croix d'Orée Réalisation d'un mur de clôture  
 27, rue du Haut de Woicon Ravalement de façade et remplacement volets et porte d'entrée  
 9, rue de la Croix d'Orée Réalisation d'une porte de garage  
 25, rue des Carrières Réalisation d'une piscine  
 43, rue Jean Bauchez Remplacement de fenêtres et volets  
 6, rue des Mirabelles Réfection de toiture  
 22, rue de la Saussaie Réalisation d'une véranda  
 71, rue du Général de Gaulle Mise en peinture des volets  
 10, rue du Haut de Woicon Ravalement de façade





## Environnement

# Plantations de printemps

Le printemps est toujours une saison chargée pour les agents des espaces verts qui ont fort à faire pour que le village soit accueillant l'été. Ainsi, cette année c'est Quentin, aidé par Arnaud, agent saisonnier, qui s'est investi dans la plantation des massifs et des bacs ainsi que la pose des jardinières.



## 6 ares supplémentaires dans notre patrimoine foncier



La municipalité poursuit son objectif de dédier les terrains, situés le long de la route menant à Lorry, à la plantation de vignes ou d'arbres fruitiers. Ainsi, un nouveau terrain vient d'être acquis. Son défrichage a été confié à l'entreprise « À Bout d'Branches ».

## Conseil Municipal des Jeunes

# Le CMJ, pour un village propre

Le samedi 18 mai, les jeunes conseillers plappevillois se sont donnés rendez-vous pour une matinée « ramassage des déchets » dans le village. Accompagnés par Martine Hilpert, animatrice bénévole du groupe, Sylviane Guion Di-Franco, conseillère municipale et Jérôme Gaire, adjoint au maire en charge du CMJ, les jeunes ont commencé par le nettoyage des abords de la salle polyvalente et le parc du Breuil. Après un détour par la place Albert Thiam, les jeunes ont également nettoyé les alentours de la mairie. À la fin de cette matinée de travail, une dizaine de sacs poubelles était remplie

de débris en tout genre : canettes, mégots, papiers, emballages... soit environ 200 litres. Les jeunes élus se sont promis de reconduire l'initiative en invitant l'ensemble des Plappevillois à y participer.





## Vie sociale

# Les aînés se retrouvent

Ils étaient cent vingt à répondre à l'invitation de la municipalité à se retrouver à la salle polyvalente pour vivre une journée particulièrement conviviale autour d'un repas gastronomique préparé par le traiteur Jérôme Brosius. L'ambiance créée par les musiciens du Groupe Élégance a contribué largement au succès de cette journée à laquelle tous les invités se sont promis de participer l'année prochaine.







Vie scolaire, périscolaire et associative

## Les animations estivales

Comme chaque année durant les vacances estivales, la municipalité propose aux enfants, plappevillois ou non, diverses animations pour occuper cette longue trêve. Au programme cet été, des activités sportives comme le badminton et le kayak, des activités artistiques comme l'aquarelle et la poterie, et des activités culturelles avec le cirque et une sortie dans un parc d'attraction. Des bulletins d'inscription sont disponibles en mairie. Les activités ont lieu du 8 au 26 juillet, et du 19 au 30 août.



## Etat Civil



09 avril  
Capucine Meyer-Bisch



26 mars  
Yvan Bildé

06 avril  
Andrée Guerbert née Robbe

08 mai  
Jean-Paul Boussat

10 mai  
Jeannine Charrette née Ferrer



15 juin  
Guillaume Boonen et Laura El Deghidy

PLAPPEVILLE  
29 SEPTEMBRE 2019

# Les artistes dans la rue



Découverte du patrimoine communal  
Promenade dans les rues du village  
Découverte d'artistes locaux

PROGRAMME :  
Départ de la mairie de Plappeville de 14h à 17h  
sur un circuit balisé





Metz Métropole

## Le Saint-Quentin ouvert au pâturage

**D**epuis 2017, Metz Métropole a mis en place du pâturage ovin sur le site Natura 2000 « Pelouses du Pays Messin », notamment sur le plateau de Jussy et sur le site classé du Mont Saint-Quentin. Dès 2018, des clôtures fixes ont été installées sur le groupe fortifié Mont Saint-Quentin afin de pérenniser cette action d'entretien doux des milieux naturels.

Accompagnée par le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine pour leur expertise en la matière, Metz Métropole a fait appel à un éleveur de brebis pour préserver la biodiversité rare que l'on



peut trouver sur le site. La trentaine de brebis permet de maintenir ouvert cet espace protégé au niveau européen, notamment en raison de la présence de pelouses calcaires abritant des espèces rares telles que le papillon Damier de la Succise. La présence de ce papillon amène à une gestion particulière en alternant une année sur deux la pâture pour que celui-ci ait une zone refuge où se reproduire.

Sur d'autres secteurs, tel le plateau de Jussy et sur un coteau du Mont Saint-Quentin, des clôtures temporaires sont installées en fonction des besoins et des périodes. Cette autre méthode d'installation permet de passer d'un enclos à un autre sans limiter les autres activités du site.

Le secteur du Mont Saint-Quentin étant très embroussaillé sur certains secteurs, la mise en place d'un troupeau caprin est en cours de préparation et permettrait d'agir de manière complémentaire au troupeau ovin : les brebis vont davantage brouter l'herbe, là où les chèvres préféreront une végétation plus arbustive.



## Comment se débarrasser des encombrants

**U**ne nouvelle procédure a été mise en place par Metz Métropole pour la prise en charge des encombrants. Il suffit pour cela de se rendre sur le site internet [www.metzmetropole.fr](http://www.metzmetropole.fr), de descendre en bas de la page d'accueil et ensuite de cliquer sur « enlever mes encombrants ». Suivez alors la procédure pour prendre un rendez-vous.



**Enlever mes encombrants** 

Si vous n'avez pas internet, un petit coup de fil à la mairie, et nous nous chargerons des modalités en votre nom.

## Les motards de la police hébergés à Plappeville



Pour assurer les escortes et la sécurisation lors de la tenue du G7 Environnement à Metz les 5 et 6 mai dernier, la Direction de la Sécurité Publique avait fait appel au renfort de 100 motards. 46 d'entre eux ont été hébergés au centre Alpha où ils ont également pris leurs repas. Un honneur pour Alpha Plappeville d'avoir été retenu pour fournir cette prestation !

---

## Héliportage

Le 31 mai, les habitants ont, sans doute, été surpris de voir un hélicoptère se poser sur la pelouse du terrain de football. Il s'agissait d'un hélicoptère du SAMU appelé pour prendre en charge un habitant du village tombé de son toit. Son état nécessitait un transport d'urgence vers l'hôpital central de Nancy. Après un diagnostic vital engagé, le blessé se remet de ses nombreuses blessures. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.





## Consécration de l'autel à l'église



La joie et la ferveur étaient bien présentes ce 19 mai à l'église de Plappeville, à l'occasion de la consécration de son nouvel autel et de la bénédiction de son nouvel ambon.

La célébration était présidée par Monseigneur Lagleize, évêque de Metz, entouré de nombreux prêtres (Daniel Piovesan, Laurent Picca, Philippe Bernard Quintus, Jean Gantzer), du cérémoniaire (Victor Benz) et des enfants de chœur.

Au cours de la messe, des reliques de sainte Brigide et de saint Vincent ont été placées dans le fût de l'autel et, ensuite, scellées par Monsieur Sommen (Meilleur Ouvrier de France), artisan d'art qui a mis tout son talent pour le réaliser. L'évêque a ensuite oint l'autel avec le saint chrême puis l'a encensé.

La chorale, au grand complet, a joyeusement animé cette célébration, à l'issue de laquelle la fête s'est poursuivie au salon d'honneur autour d'un buffet offert par le Conseil de fabrique.

Une journée qui restera longtemps gravée dans le cœur des fidèles.

## À vos marques, prêt ... partez !

Pour la dix-huitième année consécutive, la salle polyvalente et le parc du Breuil ont accueilli le trail du Saint-Quentin. Le temps était idéal pour les plus de 800 participants qui avaient le choix entre 3 parcours : 57 km, 32 km et 16 km. Les plus jeunes ont eu également droit à leur course ! 63 enfants s'étaient inscrits pour le circuit de 1 km et ... ils ont tous terminé !





École élémentaire

## Les CE2 au musée de la Cour d'Or



*J* eudi 31 janvier, nous sommes allés au musée de la Cour d'or, à 8h moins le quart, et le bus était en retard, et, nous avons joué avec de la neige. On a eu de la chance car le bus est venu.

*On est arrivés au Musée de la Cour d'or, nous sommes allés déposer nos vestes au vestiaire. Nous sommes montés au premier étage, nous sommes arrivés à la bibliothèque. Nous avons eu une guide ; elle nous a présenté une famille Gallo-Romaine. Les parents s'appelaient Sacurius et Iola et l'enfant Sacer. Nous les avons vus sur une stèle. Nous avons vu des objets qu'ils utilisaient et les thermes qu'ils avaient construits.*

*Après nous sommes allés voir comment ils décoraient leurs maisons : avec des mosaïques ou des peintures murales (des fresques). On est allés observer la stèle d'un drapier et celle d'un boucher.*

*Sacer écrivait sur des tablettes de cire avec un stylet. Puis il se reposait dans les thermes dans les bains chauds, froids ou tièdes. C'était passionnant de découvrir comment on vivait à Metz, il y a presque 2 000 ans.*

la classe de CE2



## Ils ont couru pour ELA

**D**e nombreux parents sont venus assister le 29 avril dernier à la course organisée par l'école élémentaire dans le cadre des actions « Mets tes baskets et bats la maladie » initiées par l'association ELA. Les élèves du CM2 se sont lancés les premiers autour de la crèche, suivis, toutes les 5 minutes, par les autres classes de l'école. L'association des

parents d'élèves avaient préparé, pour l'occasion, un goûter qui a été distribué aux petits coureurs.

Cette course clôturait la campagne 2018-2019 qui avait débuté par la dictée au salon d'honneur à l'automne, suivie par une collecte de dons dont le montant de 2 839,60 € a été remis à l'association lors des mini-JO.







bacs à jardiner, réalisés par Johann, agent communal

## Le jardin expérimental des CP et CE1

**D**urant les mois d'avril et de mai, nous avons planté des graines dans des bacs de terre:

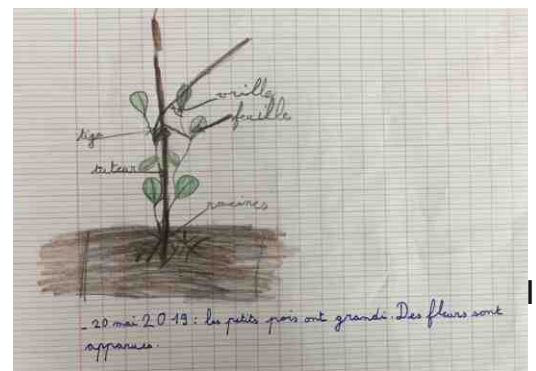
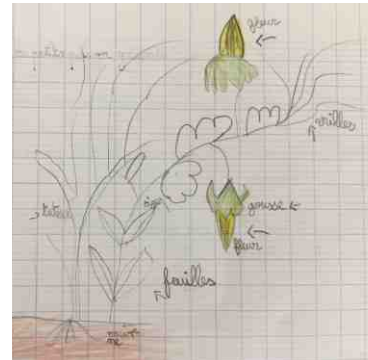
- des graines de légumes : tomate, carotte, courgette, radis, potiron et maïs,
- des graines de plantes aromatiques : coriandre et aneth,
- des graines de fleurs : capucine, tournesol, coquelicot, cosmos et des mélanges de fleurs.

Et nous avons aussi planté des pommes de terre. Les élèves de CE1 ont planté des petits pois, des potimarrons et des graines de fleurs. Ils observent et dessinent régulièrement leurs plants de petits pois.

Nous avons dégusté de délicieux radis croquants et piquants avec des tartines au beurre salé.

Tous les jours, nous devons éclaircir, désherber et arroser nos plantations ! C'est mieux que les dictées !!! (sauf pour certains !)

Texte écrit par les enfants de la classe de CP







## École maternelle

# Les enfants de l'école maternelle à la ferme

C'est sous un magnifique soleil que les élèves de l'école maternelle ont été accueillis à la ferme de Dédeling. Après un délicieux goûter fermier à l'ombre des arbres du verger, ils ont pu découvrir la vie à la ferme et participer activement aux activités proposées.







FC Lorry-Plappeville

## Tournois de fin d'année pour les U9

Pour bien terminer l'année, les U9 (enfants de 7 et 8 ans) ont participé à plusieurs tournois. Le 25 mai, les 3 équipes du groupe étaient engagées à Argancy pour la journée nationale des débutants, parmi 66 équipes présentes. Les joueurs du club ont



su tirer leur épingle du jeu lors des 4 matches de cette compétition en récoltant 6 victoires, 5 nul et seulement 1 défaite.

Le jeudi de l'Ascension, 2 équipes étaient engagées dans 2 tournois différents. La première participait au rassemblement international de Dombasle (54), tournoi accueillant 120 équipes, réparties en 15 groupes de 8 équipes.

La deuxième équipe, quant à elle, participait au tournoi organisé par Ban-Saint-Martin. D'une plus petite envergure, il accueillait 24 équipes des environs. Sur les 10 matches joués, l'équipe de Lorry-Plappeville a remporté 7 victoires, 2 nuls et n'a concédé qu'une seule défaite.

## Pour clôturer une belle saison sportive

Le 8 juin dernier, le FC Lorry Plappeville a tenu son assemblée générale annuelle et a organisé la fête du club avec des matches amicaux et un très sympathique barbecue.

Avec près de 200 licenciés, le club a engagé, cette année, des équipes dans toutes les catégories : jeunes, seniors et vétérans. Les résultats sportifs sont très satisfaisants avec des performances dans toutes les catégories qui permettent au club de briller dans tous les championnats.

Bien évidemment, tout cela n'est possible que grâce aux membres du comité et aux nombreux bénévoles qui encadrent et accompagnent les joueurs, arbitrent et organisent les compétitions.

Le club est également géré sainement avec des comptes équilibrés en dépenses et en recettes pour la saison 2018-2019 à hauteur de 20 000 €.

À noter que le club reconduit, cette année encore,

son stage de détection et de recrutement pour les catégories jeunes de 6 ans à 13 ans, ouvert à tous niveaux, qui se déroulera du 19 au 23 août prochain tous les matins de 10h à 12h. Inscription 20 € (gratuit pour les licenciés ou déduit de la licence 2019-2020 pour les nouveaux licenciés). Le stage se clôturera par un barbecue le vendredi midi.

Inscriptions et renseignements : [gleser.philippe@orange.fr](mailto:gleser.philippe@orange.fr)





Le Souvenir Français

## Le Souvenir Français en marche...

### 22 FÉVRIER :

**R**éunion annuelle d'information. Comme chaque année, le bureau du Souvenir Français est venu rendre compte de sa gestion et de ses actions devant une assistance intéressée et attentive. En prélude à la présentation du rapport moral et financier, notre président a longuement évoqué le déroulement de la Bataille de Verdun, en prolongeant le sujet sur l'après Verdun. Comment le souvenir de la bataille s'est perpétué, parallèlement en France et en Allemagne, jusqu'à converger et devenir le Centre Mondial de la Paix.

À l'issue des travaux, des membres du Souvenir Français ont été récompensés de leur fidélité et des services rendus. La médaille d'argent du Souvenir Français a été remise à Yves Lozinguez, celle de Vermeil à Clément Schmitt et celle de Bronze à Claude Debril. Elisabeth Auduy s'est vue décerner un Diplôme d'Honneur.



### 23 AVRIL :

**N**otre président est venu présenter aux élèves de notre CM2, la Première Guerre Mondiale, et leur parler tout particulièrement de la Bataille de Verdun.

### 25 AVRIL :

**L**e Souvenir Français accompagne les élèves du CM2 sur le champ de bataille de Verdun. La visite a commencé par le Bois des Caures où nos jeunes élèves, mettant leurs pas dans ceux du Lieutenant-colonel Driant, suivirent son itinéraire de repli, depuis son PC, jusqu'au lieu de sa mort, avant d'aller se recueillir sur sa tombe. Découverte ensuite du village de Bézonvaux, un des quelques villages ruinés par la bataille et jamais reconstruits, où se mêlent encore étroitement les vestiges d'une paisible vie rurale et d'une impitoyable guerre industrielle. Après le grand air, visite souterraine du Fort de Douaumont dont les murs suintent encore de la peur de ses anciens occupants. Ensuite, visite et recueillement à l'ossuaire de Douaumont avant de terminer la journée à l'ouvrage de La Falouse. Ce petit ouvrage d'intervalle, épargné par les combats de 1916 grâce à sa situation tout au sud de Verdun, met en scène la vie quotidienne de nos poilus au repos, dans un décor d'origine sauvegardé. Journée riche en émotions et en enseignements pour nos jeunes élèves.





## 10 MAI :

Intervention de notre président devant nos élèves du CM2 pour les préparer à la visite d'ASCOMEMO en leur expliquant les origines du nazisme et sa mise en œuvre, dans toute son horreur, en Moselle, lors de la deuxième annexion en 1940.

## 14 MAI :

Visite, avec nos jeunes élèves, de l'Association pour la conservation de la mémoire de la Moselle 1939-1945 (ASCOMEMO). Plongée dans le décor des années sombres de la seconde annexion de notre département dont nos enfants ont pu prendre pleinement conscience de l'horreur, mais



aussi de ce qu'ils doivent à ceux qui résistèrent pour qu'ils puissent vivre libres dans notre démocratie retrouvée.

Nous tenons à remercier nos généreux donateurs qui nous ont permis de conduire nos jeunes élèves du CM2 sur les chemins de la Mémoire, des combats de Gravelotte, de Verdun et de la Résistance. Avec eux nous contribuons ainsi à remplir notre Devoir de Mémoire.

## Foyer des Anciens

# Une belle sortie pour marquer la fin de l'année

Le 29 mai, 46 participants dont 17 membres du Foyer étaient présents à 8 heures, devant la salle polyvalente, pour le départ en Belgique.

10h : arrivée à l'abbaye d'Orval. Fondée en 1132, Notre Dame d'Orval est l'une des abbayes cisterciennes les plus remarquables de Belgique et abrite une communauté de moines qui produisent la fameuse bière d'Orval que nous avons appréciée avec un succulent repas .

14h30 : suite de la visite à Avioth, village meusien à la frontière belge où nous avons découvert et visité la basilique, véritable dentelle de pierre.

Vers 16h30 : retour vers Plappeville dans une

ambiance gaie et chaleureuse.

À l'année prochaine pour une nouvelle destination. La reprise du Foyer est prévue le 18 septembre. N'hésitez pas à nous rejoindre !





## Ordre des Vignerons

# À chaque saison, son travail



L'activité des vignerons de Plappeville, tout comme celle des vignerons professionnels, est rythmée par le calendrier et la météo. Depuis début février, les vignerons sont

dans les vignes pour tailler, piocher, retourner la terre, réparer les piquets, retendre les fils et traiter.



Il est à noter que les vignerons effectuent les traitements uniquement avec des produits agréés en culture biologique. Aucun pesticide et aucun désherbant n'est utilisé. La saison 2019 a bien démarré, pas de façon aussi précoce que l'an dernier, mais satisfaisante dans la mesure où les gelées tardives n'ont pas affecté le vignoble.



En parallèle, le travail en cave sur le superbe millésime 2018 se poursuit avec une surveillance régulière et les derniers soutirages utiles. La mise en

bouteille est pour très bientôt. On parle de l'année du siècle pour le millésime 2018 et c'est bien possible. En tout cas, c'est à Plappeville la meilleure année viticole depuis au moins vingt ans.



L'Ordre des Vignerons est honoré de partager le fruit de son activité passionnée avec tous les Plappeillois lors de l'apéritif de la fête du village.



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Enfin, le 24 mai dernier, s'est tenue l'assemblée générale annuelle de l'Ordre des Vignerons. À l'épuisement de l'ordre du jour, sans problématique particulière, et, à l'issue de la révision des statuts de l'association, les membres de l'association et les personnes présentes se sont retrouvés autour d'un buffet accompagné de quelques crus locaux blancs et rouges.



Familles Rurales de Plappeville

## Des maraîchers en herbe !



« Fruits et légumes de saison », tel était le thème pédagogique retenu, cette année, par les animatrices. C'est avec enthousiasme et curiosité que les enfants de plus de 18 mois ont semé graines de concombres, de courges et de potirons dans leur bac à jardiner. Malheureusement, il faudra attendre un peu pour apprécier le résultat !



### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle s'est déroulée le mardi 11 juin : Emilie Forca a transmis sa responsabilité de présidente à Joël Moingeon qui lui succède à l'association, gestionnaire de l'espace petite enfance.



### INTÉRESSÉ PAR LA PÉTANQUE ?

Le club de Lorry vous attend !

Contact : Robert Kretschmer, président

4 rue des Fortes Terres, Plappeville

Tél. : 03 87 30 44 48



Association Plappeville Loisirs

## 1<sup>er</sup> Marché de Printemps de Plappeville

### MARCHÉ DU TERROIR

Les 23 et 24 mars dernier, pas moins de 1 147 visiteurs sont venus rendre visite aux 49 exposants de la région Grand Est avec leurs produits du terroir, dans le cadre du 1<sup>er</sup> marché de printemps organisé par l'Association Plappeville Loisirs... Dans une ambiance chaleureuse et festive, autour d'une place de village créée pour l'occasion dans la salle polyvalente, chacun a pu faire ses emplettes et déguster saucissons, miel, bière artisanale, saumon, pâté lorrain, foie gras, meringue, fruits, gâteaux, fromage, etc...

Comme le veut la tradition, plusieurs personnalités sont venues inaugurer cette nouvelle manifestation à Plappeville : Jean-Marie Mizzon, sénateur de la Moselle, Belkhir Belhaddad, député de la Moselle, Marie-Louise Kuntz, conseillère régionale Grand Est, Daniel Defaux, maire de Plappeville et des membres de l'Ordre des Vignerons de Plappeville.

L'Association Plappeville Loisirs et le groupe de Plappeville des Eclaireurs et Eclaireuses de France, tiennent à remercier vivement l'ensemble des bénévoles et la municipalité d'avoir contribué au succès de ce nouveau rendez-vous !

Vous pouvez noter d'ores et déjà les dates de la 2<sup>ème</sup> édition qui se tiendra les 28 et 29 mars 2020 !



### REMISE DE CHÈQUES

Les bénéfices réalisés lors de ce Marché du Terroir ont permis d'établir deux chèques qui ont été remis, le 7 juin dernier, au cours d'une sympathique cérémonie organisée au salon d'honneur, en présence de Marie Louise Kuntz, conseillère régionale et départementale et de Daniel Defaux, maire. Les parents de Théo, 2 ans ½, atteint de leucodystrophie, se sont vu remettre un chèque d'une valeur de 4 627,63 € pour l'amélioration de son confort de vie (adaptation d'une voiture au handicap de Théo, achat de matériel pour son éveil...). Jean Luc Corti, a, quant à lui, apprécié le chèque de 1 219,13 € émis au profit de l'association ELA dont il est secrétaire général.







## « Têtes à Plapp' » confirme son diagnostic

Le 6 avril dernier, la commune de Marange-Silvange a accueilli la troupe des « Têtes à Plapp' » pour sa 3<sup>ème</sup> représentation de « Diagnostic Réservé ». Pas moins de 180 personnes ont pu suivre à nouveau l'intrigue de cette chambre d'hôpital pas comme les autres ! Un chaleureux

merci à Natacha Sinnig, 6<sup>ème</sup> adjointe en charge de l'action culturelle et de la démocratie participative pour son accueil et sa disponibilité. La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié et d'un buffet en compagnie des spectateurs et des membres de la commission culturelle.

## « La Plappevilloise » : 28<sup>ème</sup> édition !

Le 28 avril dernier, près de 450 marcheurs ont pu découvrir ou redécouvrir les sentiers et chemins balisés du Saint-Quentin pour la 28<sup>ème</sup> édition de la marche populaire internationale « La Plappevilloise » organisée par l'Association Plappeville Loisirs. Malgré la concurrence des autres marches le même jour, et le temps mitigé, les marcheurs toujours fidèles ont pu apprécier l'un des trois parcours de 10/15/20 km surplombant la vallée de la Moselle avec enthousiasme. Les participants ont pu se redonner force et courage aux stands de ravitaillement, tenus de très bonne heure et avec le sourire par les bénévoles de

l'association. Après cette balade verdoyante, marcheurs et non-marcheurs ont pu se restaurer à la salle polyvalente dans une ambiance chaleureuse et musicale.

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles, qui d'année en année, se donnent corps et âme à la réussite de cette manifestation et à sa pérennité... Merci également à la municipalité pour sa collaboration. À vos agendas amis marcheurs : Le dimanche 26 avril 2020 sera votre prochain rendez-vous pour vous oxygéner en compagnie de l'Association Plappeville Loisirs !

## La chorale « Coup de Chœur »

Lors du festival « Le Printemps Musical » à Longeville-lès-Metz, la chorale Coup de Chœur a donné un concert, le 7 mai dernier, sur le thème de Paris.

Amour, bonheur, histoire et nostalgie ont jalonné le périple de touristes imaginaires. Devant une salle comble, les choristes ont entraîné avec eux des spectateurs conquis qui les ont accompagnés sur des chansons françaises bien connues telles que la Seine, la Bohème ou les Champs Élysées.





Les Amis du Vieux Plappeville

## Circuit du patrimoine

Le groupe de travail « Culture et Patrimoine » a sélectionné 30 secteurs marquants de l'histoire de Plappeville au travers les siècles, de la période gallo-romaine aux périodes d'annexion. Cet ensemble sectoriel correspond à une zone de 180° concentrée en partie haute de notre village, du Fort Decaen 1878-1880 (limite entre Plappeville et Lorry-lès-Metz) jusqu'à la maison forestière datant de 1880.

Départ - Arrivée Place de la Mairie

- 1) Demeures et monuments du passé
- 2) Les traditionnels jardins
- 3) Tignomont, ville de l'acte 1404
- 4) Le hameau de Tignomont
- 5) Les zones de servitudes du XVII<sup>e</sup> siècle
- 6) Les traces des voies romaines
- 7) Captages des sources du plateau des Carrières
- 8) Le bûcher des sorcières
- 9) La militarisation des espaces
- 10) Le Fort de Plappeville, face Est
- 11) Les ruines de la maisonnette de Melle Guy
- 12) La Taye aux vaches
- 13) La Taye aux meuniers
- 14) Le Col de Lessy
- 15) La VIII<sup>e</sup> station du chemin de croix du Mont Saint-Quentin (1866)
- 16) L'arboretum (1989)
- 17) Les « abreuvoirs », source des Marivaux
- 18) La maison forestière (1880)
- 19) La source derrière l'Hâte
- 20) L'église du X<sup>e</sup> siècle et son cimetière
- 21) Sainte Brie, ville du dénombrement de 1404
- 22) Les résidences aristocratiques et bourgeoises du XVIII<sup>e</sup> siècle
- 23) Plappeville, ville du dénombrement de l'acte 1404
- 24) Les débuts de la culture de la vigne à l'époque gallo-romaine



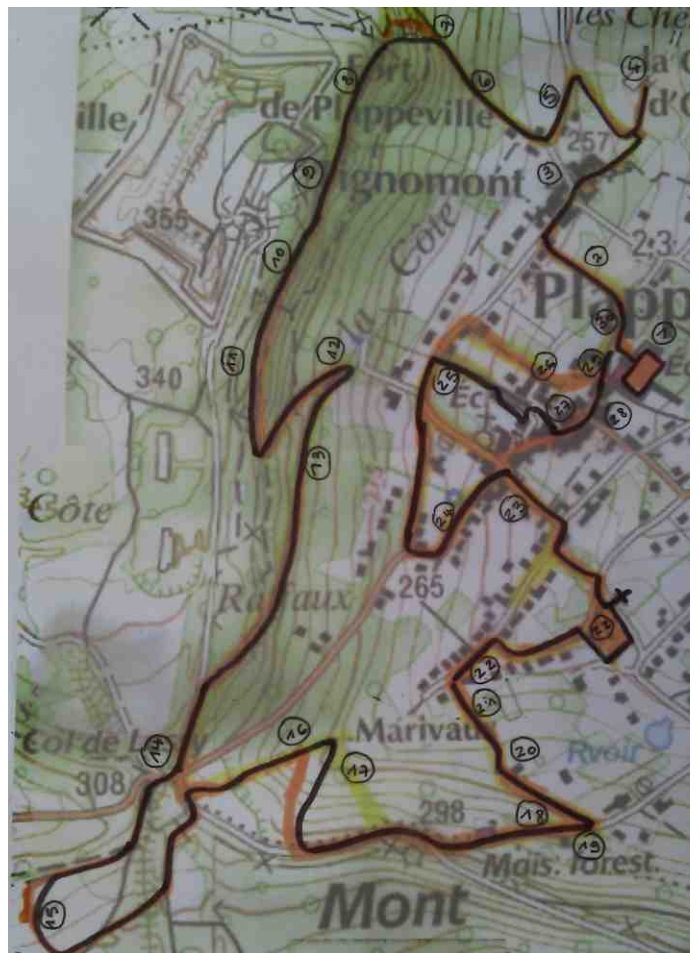
(2) jardin traditionnel

- 25) Le cœur du village vers 1900
- 26) La place publique (1866)
- 27) Les maisons des vignerons, cultivateurs, éleveurs
- 28) Les origines de la ruralité vers 1930
- 29) Les commerçants dès 1900
- 30) Les caractéristiques historiques des façades et des toitures

En adéquation avec les secteurs sélectionnés et après maintes recherches et analyses biographiques partant de l'époque gallo-romaine jusqu'aux périodes d'annexion, des textes avec photos ont été élaborés.

Ce circuit du patrimoine offrira la découverte des origines de la ruralité de notre village.

La présentation officielle ainsi que la mise en place des visites vous seront présentées lors d'une prochaine conférence.







## Assemblée générale ordinaire du 26 avril dernier

L'ensemble du bureau remercie très chaleureusement les personnes présentes lors de cette soirée. Une soixantaine de membres ayant renouvelé leur adhésion, nous comptons sur leur présence lors de nos prochaines manifestations, sorties et conférences.

Suite à notre réunion du 30 avril, voici la constitution de notre bureau pour l'année 2019 :

président Alain Trincal, vice-président : Marc Frisch  
trésorier : Marc Wirtz secrétaire : Anne-Marie Leclaire

Commissions : Communication-Animation : Eliane Frisch-Camus, Marc Wirtz

Culture et Patrimoine : Michel Renner, Marc Frisch, Alain Trincal

Relations extérieures : Anne-Marie Leclaire, Alain Trincal

Union Nationale des Combattants

## Cérémonie du 8 mai et remise de médailles

Faisant suite à la traditionnelle cérémonie du 8 mai qui s'est déroulée au monument aux Morts en présence de Belkhir Belhaddad, député de la Moselle, Marie-Louise Kuntz, conseillère régionale Grand Est et Daniel Defaux, maire de Plappeville, Edouard Pont, le président de la section Plappeville de l'UNC a procédé à une remise de médailles pour ses adhérents méritants.

Ainsi, Yves Lozinguez, Claude Millery et Régis Lejealle se sont vu attribuer la médaille « Djébel Argent » pour leurs nombreuses années de service



au sein de la section UNC Plappeville, respectivement en tant que président, secrétaire et trésorier.

Charles Lambach, porte-drapeau de l'association depuis 36 ans, et Camille Tilly, ancien président et vice-président durant 20 ans, ont, quant à eux, reçu la médaille « Mérite Or » de l'UNC.

André Adam, indisponible lors de cette cérémonie, s'est vu remettre la médaille « Mérite Vermeil » de l'UNC.





## En Bref

### Les diplômés à l'honneur

*Vous avez obtenu le bac avec mention « Très bien », un titre en sport, une médaille ou un prix en art, faites-vous connaître en mairie, une page vous sera consacrée dans notre prochaine revue.*



## Pour cet été ...

### FEUX DE JARDINS

L'arrêté pris le 9 mars 2005 qui visait à autoriser les feux de jardins sous certaines conditions a été abrogé et remplacé par le nouvel arrêté du 17 avril 2014 qui interdit tous les feux de jardin.



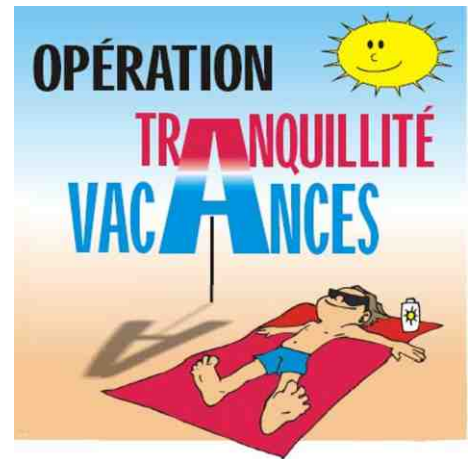
### NUISANCES SONORES

Afin de permettre à tous de profiter au mieux du temps de loisirs, un arrêté municipal en complément d'une circulaire ministérielle, interdit l'utilisation des machines à moteur telles que tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, etc... les dimanches et jours fériés. Pensez à vos voisins pour qui ces jours-là sont des jours de repos où l'on aspire à la quiétude !



### PLAN CANICULE

Personnes âgées isolées, pensez à vous faire recenser sur le registre en mairie aux heures d'ouverture ! (voir horaires p. 31).



### OPÉRATION « TRANQUILLITÉ-VACANCES »

Cet été, l'opération « Tranquillité-Vacances » est lancée en collaboration avec le Commissariat Central de Metz. Sensibilisé par la recrudescence des cambriolages, un certain nombre de Plappevillois a déjà bénéficié de cette initiative qui s'est révélée efficace.

Des policiers nationaux et les agents de la police intercommunale de Woippy effectueront des rondes à des heures irrégulières afin de dissuader toute personne mal intentionnée.

Si, pendant votre absence cet été, vous souhaitez profiter de cette opération (gratuite), nous vous invitons à signaler vos dates de vacances et à remplir le formulaire « Tranquillité-Vacances » disponible en mairie.

☀️ **CANICULE, FORTES CHALEURS**  
 ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps et se ventiler



Manger en quantité suffisante



**BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU**



Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour



Ne pas boire d'alcool



Donner et prendre des nouvelles de ses proches



Éviter les efforts physiques





## À votre service

### Horaires d'ouverture de la mairie

#### Durant les vacances :

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h du 8 juillet au 23 août.

#### Reprise des horaires le 26 août :

lundi : 8h à 12h et de 13h30 à 17h  
mardi : 8h à 12h  
mercredi : 8h à 12h et de 13h30 à 17h  
jeudi et vendredi : 8h à 12h

Reprise des permanences du lundi de 17h à 18h30 à partir du 2 septembre



14 rue Paul Ferry  
57 050 Plappeville  
Tél : 03 87 30 40 75  
Courriel : [accueil@plappeville.fr](mailto:accueil@plappeville.fr)  
<http://www.plappeville.fr>

### PROCHAINE REVUE

Le prochain « Vivre à Plappeville » sortira en septembre 2019.

Les articles et les photos que vous souhaitez faire paraître devront parvenir en mairie ([revue@plappeville.fr](mailto:revue@plappeville.fr)) pour le **30 août au plus tard**.

### Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères (bac noir) et la collecte sélective (bac jaune) ont lieu le mardi matin, **y compris les jours fériés**.

Merci de sortir les bacs la veille après 19h ou le matin même avant 6h, et de les rentrer le plus rapidement possible.

### Déchetterie

#### Rue de la Houblonnière - Metz Nord

Horaires d'ouverture :  
lundi et jeudi de 14h à 18h30  
mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 18h30  
dimanche de 9h30 à 12h30  
permanence Emmaüs les 2<sup>èmes</sup> samedis du mois de 9h30 à 16h  
La déchetterie est fermée les jours fériés.

### Recensement militaire

Tous les Français sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et les 3 mois suivants.

Aussi, les jeunes (garçons et filles) nés entre avril et juin 2003 sont priés de se présenter en mairie munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille de leurs parents. Les jeunes, nés en juillet, août et septembre 2003, devront se présenter en mairie après leur date anniversaire.

### En Bref

#### Conteneurs

Des conteneurs à verre et à papier sont à votre disposition à la salle polyvalente, au stade et à proximité du réservoir au Haut de Woicon.

Des « Cubi vêtements » sont également installés place Thiam et à proximité du réservoir au Haut de Woicon.

#### Ramassage des objets encombrants

Il vous faut prendre rendez-vous via le site internet [www.metzmetropole.fr](http://www.metzmetropole.fr) en cliquant sur « enlever mes encombrants » sur la page d'accueil. Vous n'avez pas internet : vous pouvez appeler la mairie qui se chargera de la procédure.



# Agenda

## Septembre 2019

- 11 *Salle polyvalente*  
**Inscription aux activités**  
 Association Plappeville Loisirs
- 14 *Salon d'honneur*  
**Apéro littéraire « Jacques Brel »**  
 Municipalité
- 15 *Monument aux Morts*  
**Journée du souvenir**  
 Souvenir Français
- 17 *Mairie*  
**Conseil municipal**
- 29 *Lavoirs*  
**Randonnée des lavoirs**  
 ASPTT, Metz Métropole, Ordre des Vignerons,  
 Association Plappeville Loisirs
- 29 *Village*  
**Les artistes dans la rue**  
 Municipalité

## Octobre 2019

- 10-11-12-13 *Eglises*  
**Festival « Musiques sur les Côtes »**  
 Municipalités Lorry, Plappeville, Scy-Chazelles, Lessy
- 15 *Mairie*  
**Conseil municipal**

## Animations Estivales \*

- 8 au 12 juillet  
 Badminton *Salle polyvalente*
- Aquarelle *Salle Viansson*
- Dessin/pastel *Salle Viansson*
- Kayak *Plan d'eau*
- 15 au 19 juillet  
 Badminton *Salle polyvalente*
- Cirque *Salon d'honneur*
- Poterie *Salle Viansson*
- Kayak *Plan d'eau*
- 22 au 26 juillet  
 Handisport *Salle polyvalente*
- 19 au 23 août  
 Scout'Lanta *Restaurant scolaire*
- Marionnettes *Salle Victor Robert*
- Tir à l'arc *Salle polyvalente*
- Jeu de ballon *Salle polyvalente*
- 26 au 30 août  
 Marionnettes *Salle Victor Robert*
- 26 août  
 Parc de jeux *Départ salle polyvalente*

\* Inscriptions possibles tout au long de l'été, sous réserve de places disponibles, dossier à retirer en mairie.